

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	7 (1977)
Heft:	5
Rubrik:	Pro Senectute : les pages de la Fondation suisse pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

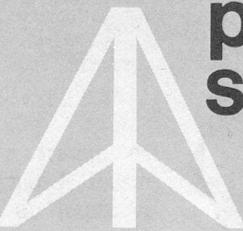
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Secrétariats cantonaux:**

Genève, 3, place de la Taconnerie 022/21 04 33
 Lausanne, 49, rue du Maupas 021/36 17 21
 La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc 039/23 20 20
 Biel, 8, rue du Collège 032/22 20 71
 Delémont, 49, avenue de la Gare 066/22 30 68
 Tavannes, 4, rue du Pont 032/91 21 20
 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre 037/22 41 53
 Sion, 3, rue des Tonneliers 027/22 07 41

Le Club des aînés d'Yverdon sous le signe du dynamisme...

« Le degré d'animation d'un club ne se mesure pas au nombre d'activités qui s'y pratiquent, mais à l'ambiance qui se dégage de toutes les réunions de ce club ainsi qu'au nombre de rôles tenus par ses membres ». C'est la devise, empruntée à une animatrice française, de M. R. Poletti, président de la Fédération vaudoise des clubs d'aînés, qui mène la barque au club d'Yverdon. On comprend, dès lors, pourquoi tant de chaleur humaine, tant d'enthousiasme aussi, émanent de ces rencontres entre aînés du Nord vaudois.

Créé en 1975, quelle est sa raison d'être ?

En vertu des théories actuelles, on a de plus en plus tendance à maintenir les personnes âgées à la maison, dans leurs meubles. Les ERMITAGES d'Yverdon ont été construits à cette fin. Bâtiments modernes, bien situés, dans la verdure, ils offrent aux locataires des « services » en fonction de leurs besoins : deux infirmières assistent, si nécessaire, les gens à domicile. Un concierge fait les courses de ceux ou celles qui désirent encore « popoter » et des aides de ménage sont à disposition. Mais il fallait bien que ces personnes âgées puissent aussi se réunir quelque part. Qu'elles aient des distractions. La fonction crée l'organe... l'organe le club. Ainsi est né celui d'Yverdon qui bénéficia, dans ses premiers balbutiements de l'aide de Pro Senectute, notamment pour acquérir les meubles nécessaires. Ajoutons qu'il n'est pas réservé exclusivement aux locataires des immeubles en question. Et que bien des gens « du dehors » s'y retrouvent avec le même plaisir.

M. R. Poletti, dans sa tâche de « meneur de jeu » est secondé, à souhait, par de bonnes volontés qui ont — pour les besoins de la cause — un peu triché avec le calendrier et dont l'âge permet encore d'assumer des tâches fatigantes et lourdes de respons-

sabilité. Mme Gisèle Cavin, chargée des travaux de secrétariat, de la réception, des encaissements ; Mme Juliette Pittet qui assure la liaison avec la commission sociale, et Mme Madeleine Rey qui assure celle avec le comité de soutien, lequel a pour mission de collecter les fonds nécessaires au paiement du loyer des locaux.

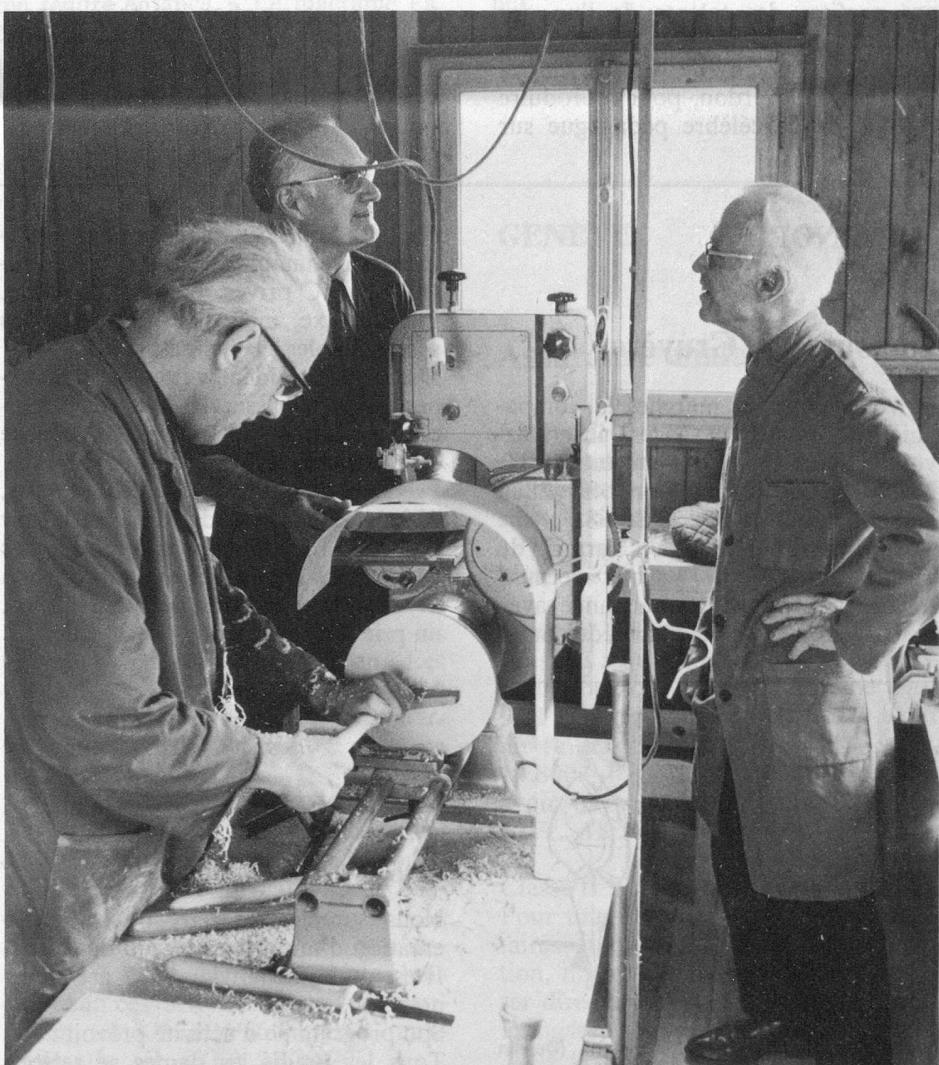
Libéré des plus gros soucis financiers, le club n'a plus que celui d'encais-

ser quelques sous pour couvrir les frais d'achat du matériel pour les ateliers, la location de films, en un mot, pour un fonds de roulement, fonds qu'il acquiert essentiellement par la vente des objets confectionnés.

A l'enseigne de Pestalozzi

« Quand il faut de l'argent... on travaille ! » dit Louis Robellaz, ancien boucher, qui a l'habitude de prendre

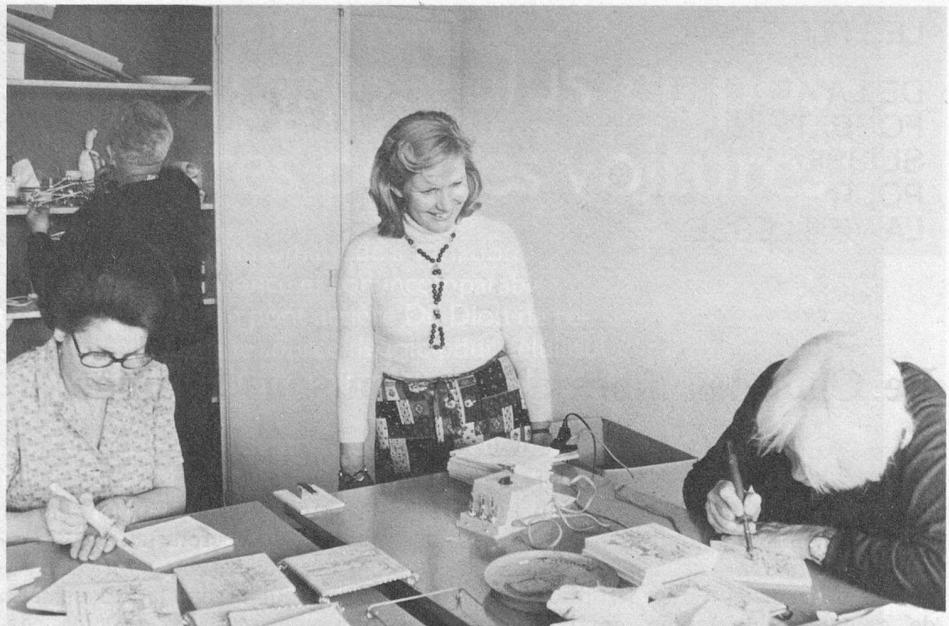
Nos « discoboles » à l'œuvre.





M. R. Poletti (à g.) et M. L. Robellaz (à dr.) expliquent comment l'idée des assiettes pyrogravées leur est venue.

La pyrogravure, tâche délicate... il ne s'agit pas de trembler ! Le sourire appartient à Mme Pierrette Binggeli, ergothérapeute, qui vous son activité aux ateliers vaudois animés par Pro Senectute.



le taureau par les cornes ! Aussitôt dit aussitôt fait. Les circonstances allaient d'ailleurs lui faire un clin d'œil conspirateur. Yverdon s'apprête, en effet, à fêter en juin les 150 ans de la mort de Pestalozzi. Dès lors, pourquoi ne pas profiter des talents de l'un des membres du club, M. Charles Renaud, ancien professeur de dessin de la Prim-Sup d'Yverdon, pour reproduire l'effigie de ce célèbre pédagogue sur

des assiettes de bois et les vendre au cours des manifestations commémoratives qui auront lieu dans cette ville ? Mais nos gens voient plus grand encore. Ayant appris que les Japonais s'intéressent à notre éducateur national, une intervention est faite auprès de l'ambassade nippone pour tenter d'écouler une partie des objets au « pays du sourire ». C'est ainsi qu'un atelier de tournage fut créé et qu'il

fonctionne activement avec la précieuse participation de MM. Marcel Degiez, ancien dessinateur technique, André Gallay, commissaire de police retraité et Ferdinand Roulet, seul professionnel de la compagnie, heureux, comme on s'en doute, de perpétuer sa profession de menuisier-ébéniste au sein du club.

Mais les assiettes tournées et dessinées... encore faut-il les pyrograver.

JURA-NORD

10 jours en Gruyère

Si vous aimez la marche, la compagnie, les beaux paysages, inscrivez-vous auprès de **Pro Senectute Jura-Nord, avenue de la Gare 49, 2800 Delémont, tél. (066) 22 30 68.** Ce séjour (10 jours), à Charmey du **20 au 30 juin 1977** vous permettra de faire bonne connaissance avec la Gruyère, une des plus séduisantes

régions de la Suisse romande. Logement en chambres à 2 lits avec douches et WC privés, bonne nourriture. Pas de luxe, mais une ambiance des plus amicales et sympathiques.

Des vacances idéales pour les personnes désirant passer 10 jours en agréable compagnie, et aimant la marche et les excursions.

Prix, au départ de Delémont : Fr. 420.— En cours de voyage, le car accueillera les participants domiciliés sur le parcours. Quel que soit le lieu de départ, le prix est le même : c'est un prix **tout compris.**

NEUCHATEL

Mémento neuchâtelois

Club de loisirs

Nous sommes heureux de saluer la création d'un nouveau Club de loisirs. Il est né le 26 janvier 1977 à Fontainemelon.

Son programme d'activité prévoit : Tous les **lundis** les dames se retrou-

vent pour exécuter des travaux manuels : couture, broderie, tricot ; tous les **mercredis** animation à Riant-Val, on joue aux cartes ou à d'autres jeux ;

le dernier mercredi du mois réunion générale : projection de films, diapositives, causerie, etc.

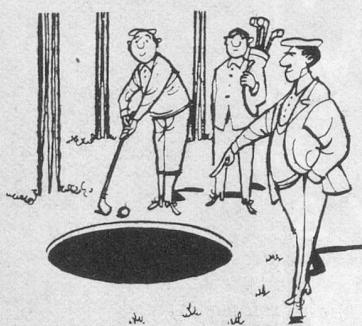
Les renseignements complémentaires sont fournis aux lecteurs intéressés, par M. Walter Müller, président, Bellevue 10, Fontainemelon.

Les Ponts-de-Martel

Nous signalons le changement de président. M. Pellaton fut un des fondateurs du club, qu'il a su animer avec cœur et intelligence. Il vient de partir pour un monde meilleur, ce qui nous attriste. Nous présentons nos condoléances émues à sa famille.

Nous saluons le nouveau président, M. Alfred Emery, Citadelle 13, Les Ponts-de-Martel, et nous lui souhaitons plein succès.

Jeudi 12 mai : La Chine, conférence et diapositives par M. Läderach, pasteur.



Leçon de golf, cours pour débutant. (Dessin de Travaso - Cosmopress.)

L'atelier de travaux manuels pour ces dames. On s'y adonne à qui mieux mieux au macramé et à la réalisation d'émaux.

(Photos Georges Gygax)

La responsabilité de ce travail est confiée au maître Fernand Rosat, assisté de Mme Marti... un jeune visage accouru à la rescousse.

Le club, qui tient séance deux fois par semaine, ne se borne toutefois pas à ces activités. Si, en principe, les jeudis du mois sont réservés aux travaux manuels, macramés, émaux, que les dames exécutent avec d'autant de plaisir que de capacité, sous l'œil expert et critique de Mme Francette Ponnaz, assistée de Mme Berthoud, les mardis sont consacrés aux activités culturelles, sorties, chant.

Faire enfin ce qui nous plaît...

Au club, la joie, la satisfaction de faire quelque chose qui plaît se lit sur les visages.

« Je n'aurais jamais cru qu'on puisse encore apprendre quelque chose » m'avoue une dame dont le vague accent trahit encore ses origines. Née outre-Sarine, elle fut obligée de quitter l'école à 14 ans pour gagner sa vie. Si son union avec un Vaudois lui apporta le bonheur, elle ne lui permit pas, pour autant, de se reposer sur ses lauriers : « Je n'ai jamais autant



travaillé que depuis mon mariage ! A 60 ans, j'ai pris des leçons de piano. Je joue pour mon plaisir. Mais ce n'est que depuis que je fais partie du club que j'ai pu m'adonner à des travaux artistiques, ce à quoi je rêvais depuis ma tendre enfance. » Le macramé l'a conquise à tel point qu'elle ne voit pas les heures passer et que son mari doit la rappeler à l'ordre pour qu'elle n'y passe pas la nuit.

Avant de se quitter, une tasse de thé et des petits biscuits. Des cochons joufflus et roses éparpillés sur les tables attendent les oboles. Lorsqu'ils seront pleins, on « fera boucherie » pour permettre de se réapprovisionner.

Club sympathique, club dynamique que celui d'Yverdon.

Jacqueline Mayor

Boudry

Mardi 3 mai, visite de Romainmôtier et des mosaïques d'Orbe.

Neuchâtel

Lundi 9 mai, films couleurs : en voyage avec les CFF ;

lundi 6 juin, films couleurs : Le Japon, par Mme Freimüller ;

lundi 20 juin, course du club.

Pour devenir membre du club il suffit de payer la cotisation annuelle de Fr. 5.—, au CCP 20 - 9434.

La Chaux-de-Fonds

Jeudi 12 mai, assemblée générale annuelle, Maison du Peuple.

Les Clubs de loisirs sont autonomes et généralement animés par des retraités. Ils organisent leur activité en fonction des désirs émis par leurs membres. Il y a dans notre canton une quinzaine de clubs qui réunissent quelque 4000 personnes âgées. Ces rencontres sont une occasion de contact, d'enrichissement, et d'échanges culturels. Les finances sont assurées par le versement

d'une cotisation annuelle modique et diverses subventions, dont celles de Pro Senectute.

Courses pédestres

Retraités de Neuchâtel et du littoral connaissez-vous nos après-midi de promenade ? Une excellente prévention ! Bien chaussés, vêtus de manière à se mouvoir allègrement, participez à cette saine oxygénation. Les animateurs vous proposent des courses de 1 heure à 1 h. 1/2, à travers les chemins agrestes de la région. Les courses ont lieu par n'importe quel temps. Prochains rendez-vous : mardi 10 mai et mardi 24 mai.

Pour les habitants de La Chaux-de-Fonds nous rappelons que les courses ont lieu chaque vendredi après-midi. Le groupe des itinéraires décide de semaine en semaine.

Les travailleurs sociaux de nos secrétariats vous renseigneront volontiers sur ces activités sportives. Neuchâtel, tél. (038) 24 56 56, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 20 20.

GENÈVE

Assurance maladie

La Fondation pour la Vieillesse Genève informe :

La Caisse maladie Chrétienne sociale suisse accepte depuis le 1er janvier 1977, toute affiliation de personnes de plus de 60 ans, sans limite d'âge.

Montant des cotisations :

Classe I : Fr. 68.80 par mois. Conditions pour bénéficier du barème classe I : pour une personne seule avoir un revenu imposable inférieur à Fr. 14 800.— par an ; pour un couple avoir un revenu imposable inférieur à Fr. 18 200.— par an.

Classe II : Fr. 85.80 par mois.

Pour tous renseignements supplémentaires et pour les modalités d'affiliation, nous vous prions de vous adresser directement à la Chrétienne sociale suisse, 16, rue des Chaudronniers, 1204 Genève, tél. (022) 20 50 47.